

Martine MAYET

Adjointe au maire déléguée
à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et aux Nouveaux Arrivants

Madame HOURIEZ
Directrice de l'école élémentaire Pasteur

Mesdames et Messieurs les représentants des
parents d'élèves

MM/GG/SG

Hôtel de Ville, le **19 FEV. 2026**

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu le procès-verbal du Conseil d'école du 14 octobre dernier et je vous en remercie. Je souhaite apporter des précisions et des réponses complémentaires aux interrogations soulevées lors de ce conseil et vous informer du suivi des demandes formulées auprès de la Ville.

Je félicite tout d'abord l'école pour la richesse des projets menés et sa participation à l'expérimentation du savoir rouler.

Travaux

Le remplacement du carrelage de la salle de l'ALSH du Village, au 2^{ème} étage, ainsi que la création de sanitaires dans la réserve à côté du bureau du centre élémentaire ont été réalisés, ou sont en cours de finalisation.

D'autres travaux qui devaient être réalisés dans la mesure du possible en 2025 (remplacement de deux VPI, fixation des poubelles de la cour, reprise d'enrobés...) ont également été effectués.

Les autres demandes de petits travaux sont réalisées en fonction des autres urgences qui le nécessitent, sur l'école ou un autre bâtiment municipal. Certaines interventions peuvent ainsi être décalées dans le temps ou annulées.

Un signalement a été remonté de l'école concernant des portes de préau difficiles dans l'utilisation quotidienne. Les boutons moletés sont en effet un peu durs mais les portes restent fonctionnelles.

Le chargé d'opération du site examinera ce point ainsi que les vitres fêlées des portes de préaux. Le remplacement de la porte sera ainsi à étudier et à soumettre au vote du budget 2026.

S'agissant du dysfonctionnement du visiophone : dès qu'un signalement est remonté, une intervention suit immédiatement pour identifier et corriger le problème. Malheureusement, parfois, des dysfonctionnements peuvent également être constatés lorsque le réseau numérique est faible (problème d'opérateur). Tout est fait afin que le portail fonctionne correctement.

Concernant le diagnostic d'odeurs désagréables, un relevé à l'aide du détecteur « Quatre gaz » a été effectué et n'a mis en évidence aucune dangerosité. Le bac à graisses a par ailleurs été remplacé.

La difficulté réside dans le caractère aléatoire de ces odeurs. Ainsi, si la problématique est à nouveau identifiée, il convient de faire un mail sur la boîte mail dédiée : travauxeduc@mairie-rueilmalmaison.fr et appeler en parallèle le service scolaire afin de pouvoir faire intervenir sans délai un technicien.

Les autres demandes de travaux telles que recensées lors de la réunion travaux dédiée du 12 mai dernier seront soumises au vote du budget 2026.

Je vous invite à afficher cette réponse dans la vitrine de l'école afin que les parents destinataires du procès-verbal puissent prendre également connaissance des précisions apportées ici.

Espérant que ce complément d'informations retiendra votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine MAYET

Copie : Mme AMARAL, Inspectrice de la 12^{ème} circonscription
M. TEMGHARI, Elu au Conseil d'école